

# La relation causale, ses relata et la négation<sup>1</sup>

Joanna Blochowiak

Département de Linguistique

Université de Genève

Joanna.Blochowiak@unige.ch

## Résumé

*Cet article traite des relations causales à travers l'analyse des caractéristiques aspectuelles de ses relata. Il comporte deux parties. La première est une esquisse théorique d'un modèle de la causalité qui intègre dans sa description différents types d'éventualités (événements et états), démontre le pouvoir causal des états, fait la distinction entre la notion de chaîne causale et celle de chaîne de conditionnement et enfin pose l'hypothèse d'existence de deux types de relations causales. Dans le cadre du modèle proposé, la deuxième partie présente une approche réaliste de la causalité dite négative et examine la notion de la responsabilité causale dans les actions humaines.*

**Mots clés :** causalité, événement, état, aspect, relation causale, chaîne causale, conditions nécessaires, causalité négative, événement négatif.

## 1. Introduction

Comment construire un modèle de causalité qui pourrait représenter au mieux les phénomènes causaux du monde d'un côté, et, de l'autre, qui pourrait englober les différentes façons d'en parler dans les langues naturelles ? Tout d'abord, il faut bien faire la distinction entre deux niveaux d'études de la causalité : le niveau *réalité* et le niveau *langage*. Ensuite, il s'agit d'examiner le langage de la causalité afin de déceler les mécanismes de la description de la réalité causale.

Il semble qu'il y ait une opinion plus au moins tacitement acceptée selon laquelle le langage causal s'efforce de décrire avec une assez grande précision la réalité causale. Cette thèse doit être nuancée. Certainement, il y a des cas dans lesquels le langage causal épouse parfaitement la réalité. Lorsque par exemple nous disons que *La lumière s'est éteinte parce que les fusibles ont sauté*, on veut exprimer uniquement la relation de cause à effet existant précisément entre les événements dénotés par les descriptions linguistiques employées. Mais parfois il y

---

<sup>1</sup> Article rédigé dans le cadre du projet FNSRS 100012-113382 *Pragmatique lexicale et non lexicale de la causalité : aspects descriptifs, théoriques et expérimentaux*.

a un écart entre la réalité causale et la description qu'on en fait. Si on dit : *Jean est parti de la fête parce que Marie n'est pas venue*, la description nous dit qu'une certaine non-action de Marie a causé un événement dans lequel a participé Jean. Certes, il y a quelque chose de causal dans cet exemple mais on ne voudrait pas admettre que dans la réalité un manque d'action, ou comme on l'appelle souvent, un *événement négatif*, puisse causer quoique ce soit.

Ainsi, un modèle de causalité doit pouvoir décrire de manière appropriée la réalité causale ainsi que le langage causal, mais il doit également expliquer pourquoi certaines constructions, qui semblent décrire une réalité causale, ne le font pas ou ne le font que partiellement.

D'un autre côté, bien que parfois le langage offre des indices quant aux configurations causales de la réalité, beaucoup d'auteurs semblent les négliger dans leurs analyses. Par exemple, la phrase *Les voitures sont bloquées parce qu'il y a de la neige sur l'autoroute* suggère que ce qui agit causalement dans cette situation n'est pas un événement mais un certain état, celui de l'enneigement de l'autoroute. Cette différence réelle entre les événements et les états se traduit dans le langage par une différenciation dans les constructions grammaticales employées, comme les temps verbaux, l'aspect, les nominalisations, les modifications adverbiales, entre autres (Dowty 1979, Parsons 1990). Sur la base de ces critères, la classification de Vendler de différents types d'événements, appelés génériquement *éventualités*, distingue entre les états et les activités d'un côté et deux types d'événements (achèvements et accomplissement) de l'autre.

Dans notre modèle de causalité, nous voulons insister sur la nécessité de prendre en compte plus qu'un type d'entités pour la description des relata de la relation causale. Dans cet article, nous allons examiner le rôle des événements mais également celui des états sans toutefois préjuger de la suffisance de ces deux types d'éventualités.

Ainsi, du point de vue ontologique, le modèle de la causalité que nous essayons de construire se veut réaliste. Nous supposons que les éventualités comme les événements et les états ainsi que la relation causale sont des entités réellement existant dans le monde<sup>2</sup>. La struc-

---

<sup>2</sup> Supposer que les termes de la relation causale sont de nature spatio-temporelle est une des positions que l'on peut adopter (notamment Kim 1976, Davidson 1980 ou Lewis 1986, parmi d'autres). Une autre hypothèse présume que les relata causaux sont de nature abstraite, non spatio-temporelle (par exemple les faits pour Bennett 1988, Armstrong 1997). Pour une analyse plus fine du statut ontologique des événements et des faits, et, de manière plus générale de la différence entre les objets formels et non formels, voir Mulligan (2006a) et (2006b).

ture de la réalité est aspectuellement dense. Elle est constituée de chaînes causales, dont les maillons sont composés d'événements et d'états. Aussi bien les événements que les états peuvent jouer un rôle causal<sup>3</sup>. Certains événements sont complexes. L'analyse de leur structure interne avec les résultats de l'examen des états nous permettra de faire la distinction entre les notions de chaîne causale, de chaîne de conditionnement ainsi que de conditions nécessaires.

Quant à l'expression de la causalité dans les langues, un phénomène, déjà mentionné, nous frappe : la grande popularité des discours causaux employant les événements dits *négatifs* dont la particularité est qu'ils ne se sont pas passés dans la réalité. En effet, ces événements *négatifs* et, en connexion, la causalité dite *négative* constituent un défi pour n'importe quel modèle de la causalité qui se veut réaliste. Une proposition de solution de ce problème sera présentée en dernière partie de cet article ainsi qu'une explication de la préférence d'utilisation des événements *négatifs* dans les discours causaux.

## 2. Les relata de la relation causale

Dans la majorité des études sur la causalité, ce sont incontestablement les événements qui reçoivent une attention prépondérante, ne laissant pas beaucoup de place aux autres catégories. Ainsi, on parle fréquemment de *event causation* (la causalité événementielle), comme dans l'exemple ci-dessous :

- (1) Le tremblement de terre a causé l'effondrement de la maison.

où l'événement *tremblement de terre* est la cause d'un second événement *effondrement de la maison*. Certains modèles et théories reconnaissent la différenciation aspectuelle des termes causaux, mais leurs auteurs font le choix de focaliser leur attention sur les cas les plus fréquents, on peut dire canoniques – ceux de la causalité événementielle. Ainsi, dans certaines analyses, tous les types d'éventualités se trouvent regroupés sous un seul label laissant entendre le manque de différences significatives entre eux par rapport aux questions causales (Bennett 1988). Dans d'autres cas, les auteurs gardent un rôle pour d'autres types d'entités mais assument que seuls les événements ont ce qu'on peut appeler un *pouvoir causal*, c'est-à-dire seuls les événements peuvent apparaître comme le terme *cause* dans une relation causale (Moeschler 2003).

Et pourtant, il semble que d'autres types d'entités, comme les états, prennent également part dans les relations causales et cela non seule-

---

<sup>3</sup> Pour une investigation expérimentale de la différence entre les événements et les états dans le processing des relations causales, voir Moeschler et al. (2006) et Blochowiak et al. (2010).

ment comme la conséquence causale de l'éventualité mais aussi comme sa cause véritable.

Le langage de tous les jours nous apporte de nombreux exemples des discours causaux où les états apparaissent en qualité de causes véritables. Les exemples (2) et (3) ci-dessous illustrent la causalité impliquant exclusivement les états :

- (2) J'ai mal à la tête parce que la pression atmosphérique est basse.
- (3) La température est élevée dans la chambre parce que le four est très chaud.

Dans ces deux exemples, ce sont les états *la basse pression* (2) et *la chaleur du four* (3) qui provoquent causalement les états de *mal de tête* et de *haute température dans la chambre* pour (2) et (3) respectivement. En revanche, dans les exemples qui suivent, nous avons affaire au type de causalité aspectuellement mixte :

- (4) Marc a eu une attaque cérébrale parce qu'il était dans un état de stress permanent.
- (5) Le bouchon de champagne a sauté parce que le champagne était trop chaud.

Dans l'exemple (4), l'état *être dans un état de stress permanent* est la cause de l'événement *avoir eu une attaque cérébrale*. De même pour l'exemple (5), c'est l'état *être dans un état de surchauffe* qui est causalement à l'origine de l'événement : *le bouchon a sauté*.

En ce qui concerne la causalité purement événementielle, les exemples, évidemment, ne manquent pas :

- (6) Jean est tombé parce que Marie l'a poussé.
- (7) Pierre est sorti parce que Claire est entrée.
- (8) La boule blanche est entrée dans la poche de la table du billard parce que la boule noire l'a frappée.

Ainsi, il est possible de dégager quatre types de configurations causales : *événement cause événement*, *événement cause état*, *état cause événement* et *état cause état*. Les combinaisons de tous ces types de configurations forment la structure aspectuellement dense de la réalité, ce que nous allons voir plus en détails dans la section 5.1 de cet article.

Regardons à présent la composition aspectuelle des états que nous avons considérés jusqu'à présent de manière intuitive. En effet, leur structure semble être plus simple que celle des événements qui va être discutée dans la section suivante. Selon la définition de Vendler (1967), les états sont les entités qui durent dans le temps et dont la structure interne est homogène dans le sens qu'elle n'est pas sujette aux changements, ni décomposable en étapes.

Les caractéristiques additionnelles souvent associées aux états sont leur non-dynamicité et leur non-bornage. Ces dernières sont contestables. Il existe en effet des états qui présentent un certain dynamisme interne et, surtout, leur avancement dans le temps peut entraîner certaines modifications dans l'état de leurs participants (appelés dans la terminologie des rôles thématiques *patients*). L'état de stress permanent de Marc, pour reprendre l'exemple (4), modifie certainement quelques propriétés de son patient – Marc – comme, par exemple, le fait qu'il est facilement irritable, qu'il a perdu son appétit ou encore qu'il dort mal au fur et à mesure de l'avancement de l'état.

Comment ces deux types d'états se comportent-ils dans les relations causales ? Il n'est pas étonnant que ces états à structure complexe dynamique puissent être causalement efficaces. En effet, l'état de stress permanent se compose de beaucoup d'éventualités qui appartiennent d'ailleurs à plusieurs catégories aspectuelles : *être irritable* est un état, *avoir perdu son appétit* est un événement et *dormir mal* est une activité. Ainsi, l'ensemble de ces éventualités peut provoquer causalement d'autres éventualités, comme une attaque cérébrale dans notre exemple. C'est, pour ainsi dire, l'illustration non étonnante de la causalité par états.

Les exemples intéressants du pouvoir causal des états se trouvent sur le terrain des états classiques, c'est-à-dire ceux qui présentent toutes les caractéristiques typiques et non contestables pour cette catégorie d'éventualités. Reconsidérons l'exemple (3), repris en (9) ci-dessous :

(9) J'ai mal à la tête parce que la pression atmosphérique est basse.

L'état causalement efficace décrit dans cet exemple, à savoir *la basse pression*, est en effet un exemplaire typique de sa catégorie : il dure dans le temps et est homogène ainsi qu'il n'est ni dynamique ni borné. Potentiellement donc, il n'a qu'une faible chance pour jouer un rôle causal. Pourtant comme le montre notre l'exemple et surtout comme beaucoup d'entre nous l'ont expérimenté plus d'une fois, cet état à caractéristiques typiques est bel et bien responsable causalement d'un autre état – celui-ci aussi typique – le mal de tête.

Ainsi, l'analyse un peu plus détaillée de la structure aspectuelle des états confirme leur pouvoir causal.

Qu'en est-il de la structure interne des événements ? Dans les exemples (6), (7) et (8), ce sont des événements simples qui sont à l'origine causale d'autres événements, eux aussi simples. Dans la classification vendliérienne, ce type d'événements tombe dans la catégorie des *achèvements* dont la caractéristique principale est la non-décompositionnalité en d'autres sous-événements ou étapes. Le type

de causalité impliqué dans ces exemples est souvent appelée *directe*, pour marquer la proximité temporelle des événements *cause* et *effet*.

L'examen de la causalité devient plus complexe lorsque les événements prenant part dans les relations causales sont éloignés les uns des autres par d'autres éventualités ou lorsqu'ils sont eux-mêmes complexes. Les questions apparaissent alors de savoir comment se transmet la relation causale quand la distance temporelle est importante et quels types de liens existent entre les parties d'un événement complexe.

Comme nous allons voir, le dénominateur commun des réponses à toutes ces questions se trouve dans la prise en compte des états. En même temps une nouvelle question verra le jour, celle de savoir pourquoi, vu leur importance dans les relations causales, les états sont finalement si peu représentés dans les discours causaux.

### 3. Les événements complexes

Outre les événements entièrement simples comme ceux présentés dans les exemples (6), (7) et (8) de la section précédente, il y a des événements qui possèdent une structure interne plus riche (Bach 1986). Ou du moins la façon dont on les présente dans les discours causaux peut suggérer leur complexité. Ainsi, il arrive souvent que plusieurs événements agissent ensemble comme *une* cause. Dans les discours causaux, on parle alors d'un seul événement qui serait à l'origine causale d'un autre événement. En réalité, il ne s'agit pas d'un événement simple mais d'un événement complexe auquel nous donnons une seule étiquette. Ce type d'événements complexes dont la structure contient souvent plusieurs autres événements appelle une étude plus détaillée pour pouvoir ensuite correctement les insérer dans un modèle causal.

Parmi les approches existant des événements complexes, la plus importante est la théorie des classes aspectuelles de Vendler qui range ce type d'événements sous le label des *accomplissements*. La principale caractéristique des accomplissements est la possibilité d'être décomposés en étapes ou phases. Par exemple, *organiser les Jeux Olympiques* est un événement complexe, un accomplissement dont la réalisation nécessite plusieurs étapes ou sous-événements, comme par exemple : *déposer la candidature de la ville, gagner le concours, construire des stades, construire le village olympique, recruter les artistes pour la cérémonie d'ouverture, négocier les droits de transmission télévisuelle*, etc.

Mais, ce que la classification vendlérienne ne prend pas en compte, et, ce qui semble jouer un rôle dans les relations causales, c'est le fait que la nature de la composition du *tout* par des sous-événements peut être différente d'un cas à l'autre. En effet, les sous-événements com-

posant un événement complexe peuvent être de nature similaire entre eux ou de nature différente et, en plus, ils peuvent avoir lieu en même temps ou peuvent se passer de manière successive. On parlera des différences dans la structure interne des événements complexes.

Un autre aspect important de l'analyse des événements complexes consiste à déterminer la nature des liens entre différentes parties d'un événement complexe et à la comparer avec les chaînes causales et les conditions nécessaires à l'apparition d'un effet causal. Nous allons voir encore une fois que les états vont jouer un rôle important dans l'explication de ces points.

### **3.1. Les événements complexes monotypes**

Tout d'abord, un événement complexe peut se composer de sous-événements d'une même nature qui, de surcroît, se passent souvent en même temps.

Imaginons la situation où pour ouvrir un coffre-fort deux personnes doivent simultanément introduire un code. Dans ce cas, l'événement *ouvrir le coffre-fort* est composé des deux sous-événements (introduction du code par la première personne et introduction du code par la seconde personne) qui jouent conjointement le rôle de cause pour déclencher l'effet voulu.

Le même type de causalité peut être illustré par un autre exemple. Considérons la situation où trois hommes, Marc, Jean et Pierre, soulèvent une grande armoire. Chacun d'entre eux soulève l'armoire avec plus ou moins la même force et c'est leur travail commun qui est la cause du déplacement de l'armoire. Dans ce cas, l'événement de *soulever l'armoire* se compose de trois sous-événements : *Marc soulève l'armoire*, *Jean soulève l'armoire* et *Pierre soulève l'armoire*.

Dans ces deux exemples, nous avons affaire à un type d'événement qui est composé des sous-événements de même nature. La présence de ces sous-événements est de même importance pour l'avènement de l'effet causal.

Nous allons appeler le type d'événements complexes composés des sous-événements dont la nature et le rôle causal sont similaires les *événements complexes monotypes*.

### **3.2. Les événements complexes polytypes**

La complexité d'un événement peut se présenter autrement. Les sous-événements qui le composent peuvent se succéder dans le temps et être de nature différente. Considérons l'exemple suivant :

- (10) Le docteur No a endormi James Bond.

L'événement *endormir James Bond* se compose d'au moins trois sous-événements : (i) verser du café dans un récipient, (ii) mettre la substance narcoleptique appropriée, (iii) le faire boire. Dans ce cas, les sous-événements sont de nature différente et doivent aussi se passer dans un certain ordre temporel.

Nous allons appeler ce type d'événements les *événements complexes polytypes*.

### 3.3. *Les événements complexes, la relation de conditionnement et les chaînes causales*

Nous avons vu que les événements complexes sont composés de plusieurs sous-événements et que ces derniers peuvent se passer simultanément ou se succéder. Il faut à présent poser la question du rapport existant entre les sous-événements d'un événement ainsi que leur rôle dans les situations causales.

Tout d'abord, il semble que, pour qu'un effet causal ait lieu, toutes les composantes d'un événement complexe doivent apparaître dans leur totalité. Du moins dans la plupart des cas, comme nous allons le voir toute de suite.

Reconsidérons l'exemple d'ouverture du coffre-fort. En effet, le coffre-fort était construit de telle sorte que les deux codes doivent nécessairement être introduits pour permettre son ouverture. Ainsi, les deux causes sont nécessaires pour provoquer la conséquence causale. De même pour l'exemple de l'endormissement, les trois sous-événements sont nécessaires si on avait décidé d'endormir quelqu'un en lui faisant boire une tasse de café augmentée d'une substance narcoleptique et non par un autre moyen. En revanche, l'exemple de trois hommes qui soulèvent l'armoire illustre la possibilité où toutes les composantes d'un événement ne sont pas nécessaires pour faire advenir l'effet causal – il suffit probablement de deux hommes forts pour faire bouger une grande armoire.

Essayons de mieux cerner les liens qui existent entre les sous-événements d'un événement complexe nécessaires à l'apparition de l'effet causal voulu. Dans le cas du coffre-fort, comme nous avons vu, les deux sous-événements doivent se passer nécessairement et, en outre, ils doivent se passer nécessairement simultanément pour causer la conséquence. Dans le cas de l'endormissement par une substance narcoleptique, les sous-événements se succèdent dans le temps. Le premier est nécessaire à l'accomplissement du deuxième et le deuxième à l'accomplissement du troisième – ils forment une espèce de chaîne. Peut-on dire qu'il s'agisse là d'une chaîne causale ?

En termes plus généraux, les sous-événements d'un événement complexe se comportent-ils comme les événements dans une chaîne



causale ? La réponse est bien évidemment négative. La relation unissant les sous-événements d'un événement complexe s'apparente plus à une relation de conditionnement dans le sens que chaque sous-événement d'un événement complexe conditionne la possibilité d'opérer des autres sous-événements de sorte que le *tout* puisse ensuite agir causalement (Ingarden 1947). De manière générale, on peut parler ici d'une *chaîne de conditionnement*.

Le point intéressant concernant la relation de conditionnement ressort à travers l'exemple (10). En effet, les sous-événements doivent non seulement tous avoir lieu mais ils doivent se passer dans un certain ordre. Ils forment une chaîne de conditionnement successif, c'est-à-dire que chaque maillon précédent conditionne directement son successeur immédiat. La conséquence causale ne serait pas atteinte si le docteur No donnait une tasse à James Bond sans préalablement avoir mis du café et une substance narcoleptique. Dans cet exemple le 'bon' ordre de déroulement des sous-événements se superpose avec l'ordre temporel, mais l'ordre temporel ne joue pas toujours le rôle clé pour la relation de conditionnement entre sous-événements. Dans le cas du coffre-fort, on peut imaginer que les deux codes doivent être mis simultanément, ou que le code 1 doit être introduit avant le code 2 ou *vice-versa* suivant la conception de l'appareil par son constructeur. Ces modalités sont strictement contingentes. En revanche, dans le cas des chaînes causales, les événements, ou plus généralement les éventualités, ne peuvent suivre que l'ordre temporel.

Ainsi, on parlera de la relation de conditionnement entre deux éventualités lorsque l'une conditionne l'autre, le plus souvent non causalement<sup>4</sup>. Cette relation lie en particulier, comme nous venons de le voir, les sous-événements d'un événement complexe et a le potentiel de former les chaînes de conditionnement.

### 3.4. Les conditions nécessaires

Il faut faire ici une distinction entre la relation de conditionnement et les conditions nécessaires. Ces dernières sont les conditions qui, tout en étant nécessaires à l'apparition d'un effet causal, ne le causent pas à proprement parler. Par exemple, le courant dans l'installation électrique est une condition nécessaire pour allumer la lumière mais il ne peut pas être vu comme la cause d'un événement *allumer la lumière*.

Au sein même de la famille des conditions nécessaires, il est utile de faire encore une distinction entre ce que nous allons appeler les *conditions circonstancielle*s et les *conditions par défaut*.

---

<sup>4</sup> Le problème des événements complexes à chaînes causales internes ne va pas être abordé dans ce travail. Il fera objet d'une étude ultérieure.

Les conditions circonstancielles sont celles qui conditionnent la possibilité de l'apparition de la relation causale et sont spécifiques à un événement donné ou encore qui font partie du contexte de l'arrière-fond de l'événement. Par exemple, dans l'exemple de l'endormissement d'une personne au moyen d'un narcoleptique, une condition circonstancielle est celle d'être en possession d'une substance appropriée.

En ce qui concerne les conditions par défaut, il s'agit des conditions qui ne sont pas directement liées à la situation causale considérée, mais ce sont les conditions que l'on assume remplies de toute manière indépendamment de nous : elles sont là par défaut, elles permettent le déroulement approprié des événements sans que quelqu'un ait à s'en préoccuper. Par exemple, si on allume une bougie, une condition qui est considérée remplie par défaut est l'existence de l'oxygène dans l'air. Les conditions par défaut correspondent à ce qu'on assume d'habitude comme une situation normale du monde (Asher & Lascarides 1998). Normalement, il y a de l'air, il y a du courant, il fait clair le jour, il fait sombre la nuit. Ce type de conditions pointe à la fin vers LA condition ultime sans laquelle rien ne serait possible – l'existence du monde et *in fine* l'existence de l'Univers.

La distinction entre les conditions circonstancielles et les conditions par défaut n'est pas totalement nette. Il est possible de faire la différence clairement lorsqu'on parle des deux extrêmes, par exemple la condition selon laquelle le monde existe n'est sûrement pas vérifiée ou questionnée à chaque action qu'on veut accomplir. Probablement, on ne prend même pas la peine de les assumer implicitement, elles sont juste là, données par défaut. Il existe bien sûr des situations extraordinaires où les conditions par défaut peuvent ne plus être satisfaites, comme par exemple en temps de guerre. En revanche, les conditions circonstancielles qui sont plus spécifiquement liées à des situations concrètes ne sont pas considérées comme données par défaut, mais au contraire sont assumées implicitement et, d'habitude, il est nécessaire d'accomplir certaines actions pour les 'mettre à jour'.

Il faut à présent se poser la question de la nature aspectuelle des conditions circonstancielles et par défaut que l'on peut regrouper ici sous leur label commun des conditions nécessaires. Nous disons souvent que pour qu'une cause puisse opérer il faut que certaines conditions soient remplies ou qu'un état dans le monde soit préalablement atteint. Ces expressions suggèrent en effet que la forme aspectuelle des conditions réfère aux états. Or, il est également possible d'utiliser les descriptions d'événements comme conditionnant l'apparition des effets causaux. Mais si on parle d'événements comme conditions, c'est parce qu'ils sont responsables de changements d'états qui, eux, sont

de véritables entités conditionnant les effets causaux. Le lien entre les deux est causal et dans la langue, il est transmis par une implicature. Si on considère que pour endormir quelqu'un, être en possession d'une substance narcoleptique est une condition nécessaire, rien ne nous empêche de formuler cette condition en termes désignant un état : *avoir une substance narcoleptique* ou *être en possession d'une substance narcoleptique*. Mais, à moins de souffrir d'insomnie chronique, rares sont les personnes ayant une telle substance dans leur petite pharmacie familiale et, pour cette raison peut-être, nous dirons volontiers qu'une condition nécessaire pour réussir à endormir quelqu'un réside dans l'événement d'*acheter une substance narcoleptique*. Et, comme nous allons le voir, les deux versions sont correctes, car l'une contient l'autre<sup>5</sup>.

Considérons les couples de prédicats *événement – état* suivants : *acheter x – être en possession de x*, *venir à l'endroit x – être présent à l'endroit x*, *tomber par terre – être par terre*, *s'endormir – être endormi*. Il n'est pas difficile d'observer que pour chaque couple, le premier membre implicite causalement le deuxième membre. Ainsi, si quelqu'un dit qu'il a acheté une substance narcoleptique, nous en tirerons une implicature de nature causale selon laquelle la personne est en possession de cette substance. L'événement d'acheter quelque chose cause automatiquement<sup>6</sup> l'état de possession de cet objet. L'automatisme du lien entre l'événement 'causeur' et l'état 'causé' rend ce type de relation causale trivial et, par conséquent, presque inutilisable dans les explications causales. En revanche, c'est précisément parce que cette relation est triviale, et donc facilement inférable, qu'il est possible d'employer tantôt la forme décrivant l'état, tantôt celle décrivant l'événement pour référer aux conditions nécessaires à un effet causal.

---

<sup>5</sup> Dans le domaine des actions humaines, les conditions circonstancielles peuvent être partiellement identifiées avec la notion des *moyens* pour atteindre les buts. Si docteur No veut endormir James Bond, il doit avant *se procurer* un narcoleptique. La différence entre les deux notions concerne deux points. Primo, les conditions circonstancielles ne se limitent pas au domaine des actions humaines : par exemple pour qu'un morceau de bois prenne feu, il doit être sec. On n'évoque pas ici des moyens. Secundo, il y a une différence aspectuelle entre les deux – les moyens pour un but sont plutôt vus comme des événements alors que les conditions circonstancielles comme des états.

<sup>6</sup> Notons que, 'automatiquement' ne rime pas ici avec nécessairement. J'ai pu en effet acheter un objet mais je l'ai oublié à la caisse ou on me l'a volé et, par conséquent, je ne suis pas en possession de cet objet. Le lien entre un événement et son état résultant est annulable : c'est pourquoi on parle ici d'implicature et non d'implication sémantique.

Ainsi, deux types de conditions nécessaires pour un effet causal peuvent être distingués : les conditions circonstancielles qui sont directement liées à la situation causale donnée et les conditions par défaut qui font référence à un certain état du monde qui est normalement donnée. Les deux types de conditions font référence du point de vue aspectuel à un état. Pour arriver à cet état, il faut souvent passer par un certain nombre d'événements. Nous sommes en droit de nous référer à une condition nécessaire en employant une description événementielle, uniquement parce qu'elle pointe au moyen de l'implicature causale l'état résultant de l'événement décrit.

En conclusion, nous avons posé dans cette section le problème de la granularité des événements complexes. Une esquisse de la classification de ces événements a permis de dégager une distinction entre les chaînes de conditionnement et les chaînes causales ainsi que les conditions nécessaires pour un effet causal. Nous avons confirmé le rôle important des états, notamment dans la transmission dans le temps de l'influence causale ou conditionnante entre les événements séparés temporellement. La nature complexe des rapports entre les événements et les états pose à présent la question de la nature de la relation causale dans les différentes configurations aspectuelle : *événement cause événement*, *événement cause état*, *état cause événement* et *état cause état*.

#### 4. Deux types de la relation causale

Essayons maintenant de mieux cerner la nature même de la relation causale, sachant que ces relata peuvent prendre l'apparence d'entités aussi distinctes aspectuellement que les événements et les états. Plus précisément, il faut déterminer si la nature interne des éventualités modifie la nature du lien causal et, si oui, de quelle manière. Pour faciliter cette tâche, l'examen rapide des représentations graphiques des événements dans les modèles de causalité classiques peut être d'une certaine utilité. En effet, on y voit souvent les événements comme des boules impénétrables les unes aux autres et s'enchaînant les unes à la suite des autres. Cette image correspond assez bien à la réalité causale des événements.

Dans la grande majorité des cas de causalité événementielle, lorsqu'un événement cause un autre événement, on peut voir l'événement *causeur* comme une sorte de coup de pousse dont la fonction consiste à faire débiter un autre événement. On peut dire que l'événement *causeur* joue le rôle d'un déclencheur pour l'événement causé. Ainsi, notre relation causale, dont les termes sont les événements, peut être décrite encore plus précisément en disant que la relation causale est du type *déclencheur*.

En ce qui concerne les états, ils peuvent aussi, de manière semblable aux événements, jouer le rôle de déclencheurs causaux dans le sens qu'ils agissent comme un coup de pouce initial qui fait débiter un autre état (p. ex. : *Son rhumatisme a été déclenché par une angine d'origine bactérienne*) ou un événement, comme l'illustre l'exemple (5) ci-dessus. Mais la structure interne des états permet l'existence d'un autre type de lien causal. Reconsidérons nos deux exemples (2) et (3) impliquant la causalité des états, repris ci-dessous en (11) et (12) :

- (11) J'ai mal à la tête parce que la pression atmosphérique est basse.
- (12) La température est élevée dans la chambre parce que le four est très chaud.

Les états causeurs n'agissent pas comme les déclencheurs mais, au contraire, l'action de l'état *cause* est requise pour *supporter* l'existence de l'état *conséquence*. En effet, j'ai mal à la tête aussi longtemps que la pression est basse et la température dans la chambre est élevée aussi longtemps que le four est chaud. Quelqu'un pourrait objecter en disant que l'on peut s'habituer à une pression basse et que le mal de tête passe malgré la mauvaise pression ou que la température dans la chambre peut baisser malgré le four chauffé si on ouvre la fenêtre. Ces objections ne sont pas pertinentes pour notre propos, car ils font entrer en jeu d'autres éventualités qui modifient causalement la situation décrite. Le point capital, que ces exemples ont pour but d'illustrer, est que nous avons affaire à un autre type de lien causal. Le rôle causal de ce lien est d'être un *support* pour la conséquence causale.

Ainsi, outre le type de cause *déclencheur*, nous postulons l'existence d'un deuxième type de cause – le *support*. La caractéristique de ce nouveau lien est telle que les relata qu'il reçoit peuvent être uniquement les états. Et la nature de la relation *cause* est héritée des propriétés de ses termes, c'est-à-dire des états, dont la caractéristique principale est celle de perdurer dans le temps.

En résumé, la relation causale n'est pas uniforme. Elle se scinde en deux sous-types : (i) *déclencheur* et (ii) *support*. On peut dire que la relation causale est une relation sous-spécifiée dans le sens que tant que l'on ne connaît pas la nature des termes de la relation, on ne peut pas déterminer avec précision lequel des deux sous-types de la relation est en jeu. Les propriétés différentielles de la relation causale sont induites par la nature des relata qu'elle contient. S'il s'agit d'un événement, la relation garde la propriété (temporelle) principale de l'événement qu'est la ponctualité. De l'autre côté, si les deux relata – cause et effet – appartiennent à la catégorie des états, la relation garde la propriété temporelle typique de l'état qui est la durée dans le temps.

Une fois le pouvoir causal d'états bien établi, nous sommes munie d'outils nécessaires pour affronter le problème de la causalité dite *négative* où un objet inexistant (comme un événement qui n'a pas eu lieu) se montre apparemment causalement efficace.

### 5. Le rôle de la négation dans la description de la causalité

En lien avec la différenciation aspectuelle apparaît le problème de la négation. Selon certaines théories, dans la phrase *Jean est parti de la fête parce que Marie n'est pas venue*, ce qui est la cause de l'événement *Jean est parti*, c'est l'événement dit négatif *Marie n'est pas venue*. La popularité de la négation dans les discours causaux ne fait aucun doute. Nous préférons employer des constructions impliquant les événements négatifs plutôt que celles dénotant les états. Néanmoins la légitimité ontologique des entités comme événements négatifs est contestable. Après tout, qu'est-ce qu'un événement négatif ? C'est un événement qui n'a pas eu lieu. Un événement qui n'a pas eu lieu reste-t-il toujours un événement ? Plus encore, comment un événement qui n'a pas eu lieu pourrait-il *causer* un autre événement ?

La solution de certains auteurs consiste à construire avec les événements dits négatifs des histoires qui se passent en miroir de la réalité, dans une sorte d'anti-réalité ou encore dans les mondes possibles (cf. Moeschler 2009 pour une telle solution). Ce monde parallèle correspond à notre compréhension de ce type de descriptions négatives. Cette approche a pour avantage d'éclairer les mécanismes de notre compréhension cognitive de ce phénomène mais dans le même temps elle a comme défaut de ramener ou réduire l'analyse de la notion de *cause* au niveau purement cognitif. En effet, si on veut garder une vision réaliste de la causalité, nous devons trouver une analyse alternative à l'interprétation des descriptions négatives des événements et de leurs éventuels liens causaux.

Cette section a pour but d'esquisser une approche réaliste de la causalité dite négative notamment en examinant la question du rôle de la négation par rapport aux prédicats de différentes classes aspectuelles. En particulier, l'introduction de la causalité par états a le potentiel, comme nous allons le voir, d'apporter une nouvelle lumière sur les questions d'événements et de causalité dits négatifs. Le second objectif de cette section consiste à expliquer pourquoi les locuteurs de la langue préfèrent utiliser les descriptions négatives d'un événement plutôt que la description vériditionnellement équivalente d'un état correspondant.

#### 5.1. La structure aspectuelle de la réalité

Pour mieux cerner les mécanismes de la négation par rapport à l'aspect, il faut analyser d'abord comment s'agentent les éventualités

entre elles dans la réalité. Si l'on considère l'exemple d'une description positive d'un événement comme *Marie est venue à la fête*, c'est le moment particulier dans l'espace-temps qui est dénoté. On peut notamment poser une question précise à son sujet : *A quelle heure précisément Marie est-elle venue à la fête ?* et d'y répondre : *Marie est venue à la fête à vingt heures pile*, par exemple. Mais, la survenue d'un événement quelconque n'est pas dépourvue d'un contexte. Il y a un avant et un après dont nous sommes conscients et qui joue un rôle dans l'interprétation pragmatique des énoncés. Quand nous entendons une phrase comme celle de notre exemple, nous comprenons que, avant que Marie ne vienne à la fête, elle était absente et juste après le moment où elle est arrivée, elle était présente.

Cela revient à dire dans le langage technique des classes aspectuelles la chose suivante : l'état d'*absence de Marie à la fête* a été changé par l'événement de sa *venue à la fête*, l'événement qui, à son tour, a donné lieu à un nouvel état, celui de *présence de Marie à la fête* (cf. Asher 1997).

Un événement apparaît donc comme à la fois un destructeur d'un état ancien et un créateur d'un état nouveau. Plus précisément, un événement comme *la venue de Marie à la fête* en supprimant l'état qui existait précédemment, le pré-état (*l'absence de Marie à la fête*) en crée automatiquement un nouveau, le post-état (*la présence de Marie à la fête*) (cf. Moeschler 2003). Ainsi, la structure de la réalité est aspectuellement dense. Il n'y a pas de moment où, pour ainsi dire, 'rien' ne se passe. Le tissu dont la réalité est composée est un flux d'événements et d'états qui s'interposent les uns à la suite des autres. Si les éventualités de cette structure sont liées par des relations causales entre elles, nous parlons d'une chaîne causale.

La question est maintenant de savoir comment les descriptions négatives des événements et des états s'inscrivent dans cette structure aspectuelle.

### 5.2. Les prédicats d'états et la négation

Les prédicats d'états ont-ils une sensibilité différente à la négation que les prédicats d'événement ?

Avant de passer à l'analyse de la négation appliquée aux prédicats événementiels, il est utile de considérer le comportement des prédicats d'états face à la négation, car ils ne posent pas de problèmes interprétatifs.

Reprenons les deux états de notre exemple précédent : *Marie est présente à la fête* et *Marie n'est pas présente à la fête*. Nos intuitions sont assez claires quant à l'interprétation de ces deux phrases. On décrit un état *fête* bien réel dans les deux cas : (i) la situation où Marie fait partie de la fête et (ii) la situation où Marie ne fait pas partie de la fête. Ainsi,

à chaque fois, on parle d'un état qui existe réellement, avec cette différence que dans le premier cas l'état possède la propriété *présence de Marie*, alors que dans le second cas il ne la possède pas. Il semble donc incontestable que la négation en combinaison avec les prédicats d'états en niant l'existence de l'état en question indique en même temps l'existence cette fois-ci bien réelle d'un autre état, dans notre exemple particulier *l'absence de Marie*.

### 5.3. Les prédicats d'événements et la négation

Contrairement aux descriptions négatives des prédicats d'états, les descriptions négatives des prédicats d'événements posent un problème quant à leur interprétation. Que veut-on dire exactement au moyen d'énoncés comme *Marie n'est pas venue à la fête* ? Une chose est sûre : aucun événement n'a eu lieu dans la réalité. Ainsi, parler d'un événement dans ce type de cas, même si on le qualifie de négatif, est trompeur, car cela laisse sous-entendre que nous avons affaire là à un vrai événement. Si cette description dont la forme est événementielle ne renvoie pas à un événement, à quoi se réfère-t-elle au juste<sup>7</sup> ? En effet, dire que *Marie n'est pas venue à la fête* revient à dire que *Marie n'était pas à la fête*. Autrement dit, du point de vue purement vérifonctionnel, au moyen de la description négative d'un événement on réfère *in fine* à un état, qui, lui, existe dans le monde réel. La description négative d'un événement est donc équivalente à la description d'un état qui continue à subsister, qui n'a pas été détruit par l'occurrence positive de l'événement en question.

### 5.4. La description négative d'un événement versus la description équivalente d'un état

Quelle est alors la différence entre le contenu de la description négative d'un événement et celui de la description équivalente de l'état correspondant ? Regardons tout d'abord comment nous arrivons à cette équivalence. Reprenons les exemples déjà discutés :

(13) Marie n'est pas venu à la fête.

---

<sup>7</sup> Bien sûr, une façon alternative de traiter ce problème serait de dire, comme le font d'ailleurs certaines approches, que la description négative renvoie bel et bien à un événement mais cet événement réside dans un monde possible. Cette vision a pour avantage d'attribuer un référent du type événementiel à une description qui a la forme événementielle. Le problème ressort néanmoins lorsqu'on essaie de donner une interprétation aux cas impliquant des relations causales. En effet, si un événement dit négatif est fourni comme cause d'un autre événement, il n'est guère possible de soutenir qu'un événement qui n'a pas eu lieu (ou a eu lieu dans un monde possible) peut engendrer causalement un autre événement, celui-ci ayant lieu dans le monde réel.



(14) Marie est absente. / Marie n'est pas présente à la fête.

Par un mécanisme d'inférence, nous arrivons à comprendre que (13) inclut (14). De quelle nature est le lien entre (13) et (14) ? Le champ de réponses est restreint à deux possibilités : soit c'est une implicature, soit c'est une implication. Si nous avons affaire ici à une implicature, on pourrait la nier, mais ceci n'est pas possible. *Marie n'est pas venue à la fête, mais en vérité, elle était présente* ne peut pas recevoir une interprétation raisonnable sauf dans le cas où l'on considère le prédicat *être présent* dans un sens métaphorique : *être présent avec son esprit*, interprétation qui ne rentre pas en ligne de comptes ici. Il nous reste donc la possibilité de voir entre (13) et (14) le lien d'implication. L'implication est plus forte de l'implicature en ce qu'elle ne peut pas être annulée. Et c'est bien le cas dans notre exemple : si Marie n'est pas venue à la fête, alors elle était absente. La question qui vient spontanément est celle de savoir quel est le lien dans le sens opposé, c'est-à-dire (14) implique-t-il ou implicite-t-il (13) ? Peut-on inférer sans annulation que Marie n'est pas venue à la fête à partir de la phrase décrivant l'état : *Marie est absente* ? Non, le lien entre les deux peut être annulé en disant par exemple : *Marie était absente à la fête mais elle est venue juste un court instant pour s'excuser auprès des hôtes de la maison*. Ainsi, nous avons affaire ici à une implicature. En résumé, on peut dire que (13) implique (14), mais (14) implicite seulement (13).

C'est grâce à ce double jeu d'implicature et d'implication que nous obtenons l'équivalence les deux descriptions – celle de l'état et celle de la négation d'un prédicat événementiel.

#### 5.4.1. Les différences pragmatiques entre la description négative d'un événement et la description équivalente de l'état correspondant

Mais cette équivalence est-elle totale ? Si elle était totale, quelle raison aurions-nous d'employer la description négative d'un événement plutôt que la description correspondante d'un état ? Intuitivement, il semble en effet que la description négative d'un événement transmet une information plus riche, notamment par les implicatures, que la description équivalente (ou, comme on va le voir, quasi-équivalente) d'un état.

Ainsi, la phrase *Marie n'est pas venue à la fête* comporte une autre information selon laquelle *Marie devait venir à la fête* ou *qu'on s'attendait à ce qu'elle vienne*. Ce type d'information reçoit l'appellation de présupposition pragmatique. Elle peut également être annulée puisqu'on peut dire que *Marie n'est pas venue à la fête et, à vrai dire, elle ne devait pas venir*. Il semble néanmoins incontestable que cette présupposition pragmatique est bel et bien engendrée par la phrase avec la descrip-

tion négative de l'événement mais pas par celle qui décrit simplement un état (négativement ou pas, d'ailleurs).

Mais ce n'est pas tout. Par le biais de la description négative de l'événement, on veut également dire que le pseudo-événement négatif, s'il était arrivé (donc s'il avait acquis le statut d'un événement réel), aurait comme conséquence le changement de l'état (dans notre exemple l'événement de *la venue de Marie à la fête* aurait échangé l'état *absence de Marie à la fête* contre l'état de *présence de Marie à la fête*). Cette information additionnelle, qui est également une implicature, nous dit au fond que l'état en question subsiste *parce que* l'événement qui aurait pu le détruire n'avait pas eu lieu. Comme cette implicature est mieux rendue au moyen d'une phrase avec *parce que*, appelons-la *l'implicature explicative*. Il faut noter ici que l'implicature explicative garde une propriété importante de l'explication, à savoir la direction d'explication. En effet, l'état d'absence continue à exister parce que l'événement de la venue n'a pas eu lieu, mais pas le contraire, c'est-à-dire que l'événement de la venue n'a pas eu lieu parce que l'état perdure. En bref, une phrase quelconque qui lie un prédicat d'événement avec la négation, n'affirme pas l'existence d'un événement négatif, mais elle dit qu'un état subsiste *parce que* l'événement qui aurait pu le faire arrêter n'avait pas eu lieu.

En résumé, nous avons vu que du point de vue ontologique la situation est claire : il n'y a aucun événement dans le monde réel qui corresponde à la description *Marie n'est pas venue à la fête* mais nous avons par contre un état bien réel qui est *l'absence de Marie à la fête*. En revanche, l'utilisation de la description négative d'un événement a plus d'effets contextuels qui passent notamment par les implicatures qui sont inférables à partir de cette description. L'interprétation complète de (13) contient (14), repris ci-dessous, mais également (15) et (16) :

- (13) Marie n'est pas venue à la fête.
- (14) Marie n'est pas présente à la fête.
- (15) Marie devait venir à la fête.
- (16) Marie n'est pas présente à la fête parce qu'elle n'est pas venue à la fête.

où (14) est une implication et (15) et (16) sont des implicatures venant de (13).

Nous avons à présent les outils nécessaires pour analyser les situations causales impliquant, comme on peut les appeler maintenant, les pseudo-événements négatifs.

### 5.5. Causalité dite négative

Considérons un exemple décrivant un pseudo-événement négatif employé dans un contexte causal :

(17) Jean a quitté la fête parce que Marie n'est pas venue.

Comme nous l'avons déjà dit, il est difficile pour une théorie réaliste de la causalité d'admettre qu'un 'non-événement', comme *la non-venue de Marie*, puisse causer quoique ce soit. Selon l'approche vériconditionnelle, que nous adoptons ici, *la non-venue de Marie* se réfère simplement à un état dans le monde où *Marie n'est pas présente à la fête*. Par conséquent, le seul candidat possible pour être causalement efficace dans cette situation, c'est un certain état qui continue à durer. Ainsi, dans notre modèle, l'analyse de cet exemple particulier est la suivante : la description négative d'un événement (*Marie n'est pas venue à la fête*) implique l'existence d'un état dans le monde (*Marie n'est pas présente à la fête*), et c'est précisément cet état qui déclenche causalement l'événement de *Jean a quitté la fête*.

Comme du point de vue vériconditionnel les deux descriptions sont équivalentes, il faut se poser la question de savoir pourquoi dans les contextes causaux, nous faisons si volontiers appel aux descriptions négatives des événements.

Dans le domaine de la causalité, et surtout de la causalité impliquant les actions humaines, notre cognition cherche toujours à associer avec la cause un agent qui opère causalement. Or, les états sont dans l'immense majorité des cas dépourvus d'agent causal, et d'ailleurs, d'agent tout court. Ainsi, dans la théorie des rôles thématiques, le sujet grammatical des prédicats d'état reçoit l'appellation *patient* pour souligner précisément le fait que cette entité n'agit pas mais *subit* ce qui lui arrive. Ainsi, dans notre description de l'état *Marie n'est pas présente à la fête*, le sujet grammatical *Marie* reçoit le rôle thématique *patient*. En revanche, dans le versant négatif de notre situation dans laquelle *Marie n'est pas venue à la fête*, on assigne à *Marie* le rôle thématique *agent*, car du point de vue strictement formel le prédicat utilisé est un prédicat d'événement dont le sujet exige ce type de rôle thématique.

### 5.6. Responsabilité causale et non-causale

Ainsi, c'est probablement précisément parce que l'être humain cherche derrière les situations causales un agent, qu'au lieu des descriptions d'états dépourvues d'entités opérationnelles, il utilise des descriptions négatives d'événements qui préservent la possibilité de retrouver un agent responsable de la situation.

Arrêtons-nous quelques instants sur la notion de la personne *responsable*. En particulier, posons nous la question de savoir si être responsable<sup>8</sup> d'un état de chose implique nécessairement être la cause de cet état.

Une personne peut être responsable de l'existence d'un état parce que (i) elle a fait quelque chose, c'est-à-dire qu'elle a accompli un événement qui a changé l'état ou (ii) elle n'a rien fait pour changer l'état en question. Le premier type de responsabilité correspond aux situations causales ordinaires où un agent est responsable d'un changement d'état, ce qui veut dire qu'il est causalement responsable de ce changement, plus simplement qu'il en est la cause. En revanche, le deuxième type de responsabilité, qui correspond à notre exemple, est plus compliqué.

Nous pouvons à présent retourner à notre question du type de responsabilité dans les cas de non-événements. Nous l'analyserons sur la base de deux types exemples : (i) notre exemple de la non-venue de Marie, qui est un représentant de la causalité dite négative se traduisant par une description négative d'un événement ; (ii) un exemple utilisant le verbe *manquer* qui appartient à la catégorie des prédicats positifs, mais dont l'analyse doit se faire avec la négation (manquer de faire quelque chose = ne pas faire quelque chose).

Dans l'exemple de la non-venue de Marie à la fête, on peut dire que Marie est responsable du non-changement de l'état d'*absence de Marie à la fête* vers l'état de *la présence de Marie à la fête* dans le sens que c'est uniquement sa venue à elle qui pouvait causer ce changement d'état. Mais étant donné que Marie n'a pas participé à une chaîne causale quelconque dans toute la situation, elle ne peut pas être dite *causalement* responsable.

Considérons à présent la situation où une personne a manqué à son devoir. Imaginons un cheminot qui par omission a laissé se produire un accident, exemple qui est illustré ci-dessous :

- (18) La collision entre le train et la voiture a eu lieu parce que le cheminot n'a pas baissé la barrière.

Le devoir de ce cheminot était de baisser la barrière à chaque fois qu'un train arrive. Il n'a pas baissé la barrière, on dit qu'il a manqué à son devoir. Il est certain que le cheminot est responsable pour l'arrivée de cet accident et qu'il en est également coupable. Mais nous ne pou-

---

<sup>8</sup> La notion de responsabilité doit être comprise ici de manière très restreinte : est responsable d'une action donnée celui qui en est l'auteur, sans prendre en considération les jugements de valeurs positifs ou négatifs qu'on puisse porter à l'égard de ces actions.

vons pas affirmer que le cheminot est la *cause* de l'accident. Il n'était pas impliqué dans la chaîne causale puisqu'il n'a pas touché au bouton qui fait descendre la barrière. La cause réelle est l'état où la barrière était ouverte. Ainsi, le cheminot, même s'il n'est pas la cause de l'accident, en est responsable parce qu'il n'a pas changé l'état *barrière ouverte* pour l'état *barrière fermée* comme c'était son devoir. Dans la vie de tous les jours, nous avons bien sûr tendance à associer et parfois à confondre la responsabilité et la causalité. En particulier, il nous semble que dire qu'une personne est la cause de l'accident est plus fort que dire qu'elle en est responsable. Mais cette impression est trompeuse. Ainsi, la préservation de cette dissociation entre *le responsable* et *la cause* est indispensable si on veut garder la conception réaliste de la causalité.

Les phrases dites d'événements négatifs sont utilisées pour décrire le non-changement de l'état et en même temps pour indiquer la personne responsable pour cela. Elles transmettent deux informations en même temps : (i) l'état précédent qui dure et (ii) elles suggèrent qui en est responsable.

En résumé, afin d'expliquer de manière réaliste les discours causaux négatifs, nous avons démontré que la description négative d'un événement et la description correspondante d'un état sont dans un premier temps équivalentes, mais l'utilisation d'une description négative d'un événement s'avère avoir beaucoup plus d'effets contextuels.

## 6. Conclusions

Le but de cet article était de construire un modèle de causalité réaliste capable de décrire et d'expliquer la réalité causale ainsi que le langage causal qui décrit cette réalité.

Le point de départ est constitué par une observation assez simple, selon laquelle la réalité est aspectuellement dense : elle forme une structure ininterrompue de chaînes causales qui sont composées des événements et des états. La nouveauté de notre modèle est qu'il reconnaît pleinement le pouvoir causal des états en leur réservant un rôle causal très important au sein du tissu aspectuel de la réalité.

Tout d'abord, l'analyse de comportement causal des états nous a permis de découvrir que le lien causal n'est pas d'un type unique. Nous avons en effet mis en évidence que la relation causale classique, vue comme un *déclencher* d'un événement ou d'un état par un autre événement est à contraster avec la relation causale de type *support* subsistant entre les états, où l'état *cause* est continuellement nécessaire pour que l'état *conséquence* perdure.

La relation causale de type *support* ne doit pas être confondue avec une autre relation liant deux états, la relation de conditionnement. Le

rôle de cette dernière est important dans l'analyse de la structure interne des événements complexes. Nous avons en effet montré que l'unité d'un événement complexe se définit justement par l'enchaînement de type conditionnel des éventualités qui le composent.

Ainsi, les états sont omniprésents comme lien de conditionnement à l'intérieur des événements complexes. Nous avons vu en particulier que la transmission des conditions entre les événements séparés temporellement se passe effectivement par l'état résultant de l'événement créateur de cet état.

Nous avons également constaté la préférence des événements sur les états dans le langage causal, qui va jusqu'à l'utilisation répandue des expressions dénotant un non-avènement de l'événement comme la cause véritable d'une autre éventualité. L'existence de ces *événements négatifs* lance un défi pour chaque modèle de causalité qui se veut réaliste. Nous avons montré que la simple acceptation du pouvoir causal des états a permis d'évacuer ces entités ontologiquement bizarres de notre modèle réaliste en accord avec l'analyse véridictionnelle. Ainsi, le problème de la causalité négative a reçu une nouvelle analyse selon laquelle la description négative d'un événement fait référence à un état qui, lui, est la cause véritable de l'effet décrit.

La solution de ce problème ontologique ne donne pas pour autant la réponse à la question pragmatique de savoir pourquoi les utilisateurs de la langue ont une si nette préférence pour les descriptions négatives des événements dans les discours causaux. Il s'avère en effet que l'utilisation de la négation de l'événement est pragmatiquement optimale car elle transmet l'information plus riche que la description de l'état correspondant, notamment en indiquant l'agent potentiel de la situation causale décrite. Cette analyse de la négation a également des applications importantes dans l'établissement de la responsabilité causale dans les actions humaines.

Ce travail constitue un premier pas dans notre étude de la causalité. Pour achever la construction d'un modèle réaliste de la causalité, il nous reste encore deux sujets à aborder et quelques points à développer. Tout d'abord, nous allons introduire les *processus* comme troisième catégorie des termes de la relation causale. Ensuite, nous allons construire des outils formels adaptés à notre modèle afin de mieux discerner la structure des événements complexes et leurs liens avec les états. Finalement, nous allons parachever l'analyse des événements complexes car certaines structures d'interdépendances mutuelles entre les événements et les états n'ont pas pu être traitées ici.

### Bibliographie

- ARMSTRONG D.M. (1997), *A World of States of Affairs*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ASHER N. (1997), « Événements, Faits, Propositions et Anaphore Évolutive », *Verbum* 19/1-2, 137-176.
- ASHER N. & LASCARIDES A. (1998), « The Semantics and Pragmatics of Presupposition », *Journal of Semantics*, 239-299.
- BACH E. (1986), « The algebra of events », *Linguistics and Philosophy* 9. Reprinted in MANI I. et al. (eds) 2005, *The Language of Time : A Reader*, Oxford, Oxford University Press, 61-69.
- BENNETT J. (1988), *Events and their Names*, Oxford, Oxford University Press.
- BLOCHOWIAK J., MOESCHLER J. & CASTELAIN T. (2010), « The impact of order and aspect in processing of causally linked sentences », in *Proceedings of ISCA Tutorial and Research Workshop on Experimental Linguistics 2010*, 25-27 August 2010, Athens.
- DAVIDSON D. (1967a), « The Logical Form of Action Sentences », in RESCHER N. (ed.), *The Logic of Decision and Action*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 81-95. Reprinted in DAVIDSON D. (1980), 105-22.
- DAVIDSON D. (1967b), « Causal Relations », *Journal of Philosophy* 64, 691-703. Reprinted in DAVIDSON D. (1980), 149-62.
- DAVIDSON D. (1969), « The Individuation of Events », in RESCHER N. (ed.), *Essays in Honor of Carl G. Hempel*, Dordrecht, Reidel, 216-34.
- DAVIDSON D. (1980), *Essays on Actions and Events*, Oxford, Clarendon Press.
- DOWTY D.R. (1979), *Word Meaning and Montague Grammar : The Semantics of Verbs and Times in Generative Semantics and in Montague's PTQ*, Dordrecht, Reidel.
- INGARDEN R. (1947), « Quelques remarques sur la relation de causalité », *Studia Philosophica* III, 151-166.
- KIM J. (1976) « Events as property exemplifications », in BRAND M. & WALTON D. (eds), *Action Theory*, Dordrecht, Reidel. Reprinted in KIM J. (1993), *Supervenience and Mind : Selected Philosophical Essays*, Cambridge, Cambridge University Press, 33-52.
- LEWIS D. (1986) « Events », in *Philosophical Papers* 2, 241-69.
- MOESCHLER J. (2003), « L'expression de la causalité en français », *Cahiers de linguistique française* 25, 11-42.
- MOESCHLER J. (2009), « Causalité et argumentation : l'exemple de *parce que* », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 29, 117-148.
- MOESCHLER J., CHEVALLIER C., CASTELAIN T., VAN DER HENST J-B. & TAPIERO I. (2006) « Le raisonnement causal : de la pragmatique du discours à la pragmatique expérimentale » *Nouveaux cahiers de linguistique française* 27, 241-262.
- MULLIGAN, K. (2006a), « Ascent, propositions and other formal objects », *Grazer Philosophische Studien* 72, 29-48,

<http://www.unige.ch/lettres/phil/enseignants/km/doc/StatesAffPropPadova4.pdf>

MULLIGAN K. (2006b), « Facts, formal objects and ontology, Modes of existence », in BOTTANI A. & DAVIES R. (eds), *Papers in Ontology and Philosophical Logic*, Frankfurt, Ontos Verlag, 31-46,

<http://www.unige.ch/lettres/phil/enseignants/km/doc/FactsBergamo4.pdf>

PARSONS T. (1990), *Events in the Semantics of English: A Study in Subatomic Semantics*, Cambridge (Mass.), The MIT Press.

VENDLER Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.